

SSRTE mis en œuvre ou soutenu par ICI

Pourcentages calculés sur les données du lancement du SSRTE – fin 2021



118 132

ménages couverts

À la fin de l'année 2021, **118 132** ménages étaient couverts par un SSRTE mis en œuvre ou soutenu par ICI et **192 278** enfants ont été interviewés.

Couvert signifie qu'un ménage est enregistré dans un SSRTE et qu'une visite d'observation ou une évaluation des risques au sein du ménage a été effectuée.

24 % des enfants ont été

trouvés dans le travail

des enfants*

24 % des enfants suivis sont actuellement astreints au travail des enfants. Les trois tâches dangereuses les plus fréquemment effectuées sont le port de charges lourdes, l'utilisation d'outils tranchants pour le désherbage, ou l'utilisation d'outils tranchants en hauteur pour récolter des cabosses de cacao.



Port de charges
lourdes



Utilisation d'outils
tranchants



Travail
harassant



**75 % des enfants ont
reçu un soutien***

75 % des enfants dans le système reçoivent un soutien pour prévenir le travail des enfants.

41 %*

des personnes trouvées en situation de travail des enfants ne sont plus en situation de travail des enfants après la première visite de suivi.

32 %*

des personnes trouvées en situation de travail des enfants ne le sont plus après deux visites de suivi consécutives.

Cela montre l'importance d'un suivi régulier et d'une sensibilisation pour empêcher les enfants de retomber dans le travail.

Dans quelle mesure les SS RTE sont-ils efficaces pour mettre fin au travail des enfants?

Le SS RTE s'appuie sur des animateurs communautaires (souvent des agriculteurs eux-mêmes) qui visitent les foyers, sensibilisent aux dangers du travail des enfants et identifient les enfants engagés dans des travaux dangereux. Si un enfant est découvert en train de travailler, il est enregistré dans le système et un soutien est apporté à l'enfant, à sa famille et à sa communauté.

Le travail des enfants est un problème complexe. Même après avoir reçu un soutien, il n'est pas toujours facile pour un enfant d'arrêter définitivement de travailler, d'autant plus que le risque de travail des enfants augmente avec l'âge. C'est pourquoi il est important d'effectuer des visites de suivi régulières – les relais communautaires sont tenus de le faire tous les six mois – afin de vérifier comment les enfants évoluent et de déterminer si un soutien supplémentaire est nécessaire.

Les données recueillies par le SS RTE montrent qu'un peu plus de 40 % des enfants victimes du travail des enfants ont cessé d'effectuer des travaux dangereux lors de leur première visite de suivi. Mais lors de la visite suivante, certains ont à nouveau été impliqués dans le travail des enfants. Cependant, si les enfants ne sont pas impliqués dans le travail des enfants pendant au moins deux visites consécutives, ils sont beaucoup moins susceptibles de recommencer à effectuer des travaux dangereux. Si nous examinons les deux visites de suivi les plus récentes des enfants, nous constatons que **plus d'un tiers des enfants ne travaillent plus.**

Soutien à la prévention et à la lutte contre le travail des enfants

Quand un enfant est identifié comme étant à risque, nous fournissons un soutien adapté aux besoins de l'enfant, de la famille ou de la communauté en question.

Vous trouverez ci-dessous des exemples d'aides fournies en 2021 :



16 777

kits scolaires ont été distribués



384

enfants ont reçu un certificat de naissance



2 617

inscriptions annuelles ont été enregistrées dans des écoles, des classes passerelles, des cours de soutien et des apprentissages



1 478

ménages agricoles ont reçu un soutien pour lancer de nouvelles activités génératrices de revenus



22

communautés ont reçu de nouvelles structures éducatives, notamment des nouvelles écoles, des salles de classe et des cantines